



**Union internationale  
pour l'étude scientifique  
de la population**

## **COLLOQUE**

# **EVOLUTION DEMOGRAPHIQUE ET TRANSFERTS SOCIAUX**

LIEGE, VENDREDI 25 NOVEMBRE 1983

Université de Liège,  
Faculté de Droit, d'Economie et de Sciences sociales,  
Sart Tilman

**DISCONTINUITES ENTRE LE SAVOIR ET LE POUVOIR**

Etienne HELIN

organisé conjointement par  
l'Université de Liège et le Grand Liège  
en collaboration avec  
l'Union Internationale  
pour l'Etude Scientifique de la Population  
pour célébrer le 20<sup>e</sup> anniversaire  
de l'établissement à Liège du siège de celle-ci.



**Union Internationale pour l'Etude  
Scientifique de la Population**

L'Union Internationale pour l'Etude Scientifique de la Population (UIESP) est une organisation scientifique internationale composée de membres individuels intéressés par les questions démographiques. Originaires de plus d'une centaine de pays, la plupart de ceux-ci sont des démographes, des économistes, des sociologues, des statisticiens, des médecins, des fonctionnaires des services de santé publique et du planning familial ou des responsables des politiques démographiques.

Fondée en 1928, elle vise à encourager les recherches en démographie, de susciter un intérêt accru pour les problèmes démographiques dans les milieux gouvernementaux et internationaux, de multiplier les échanges entre spécialistes des études de population et de diffuser les résultats de leurs travaux. A ces fins, l'Union organise des congrès mondiaux, régionaux et spécialisés de démographie, contribue à l'amélioration des connaissances par le biais de ses commissions scientifiques et publie, elle-même ou en collaboration, les Actes de ses congrès ou colloques et d'autres ouvrages préparés à son initiative. L'Union entretient des relations de consultation avec le Conseil économique et social de l'ONU ainsi qu'avec l'UNESCO.

UIESP, rue des Augustins, 34 – 4000 Liège, Belgique

## DISCONTINUITES ENTRE LE SAVOIR ET LE POUVOIR

Etienne HELIN

Séminaire d'Histoire, Université de Liège

*Chi vo non po,  
Chi po non vo.  
Chi fa non sa,  
Chi sa non fa.  
E cosi il mondo mal va.*

Ces propos désenchantés inspirés par l'*Ecclésiaste* et le vieux courant pessimiste qui acte le divorce de la réflexion d'avec l'action, je les ai lus, il y a bien longtemps, sur un cendrier, dans la maison de gens qui ne fumaient jamais et qui, toute leur vie, sont restés des optimistes et des activistes impénitents.

Rien de plus stimulant qu'un tissu de contradictions. De telles contradictions forment la trame de cette année 1983 où nous célébrons le 20<sup>e</sup> anniversaire de l'implantation à Liège de l'UIESP, une ONG en pleine santé, <sup>au rebours</sup> de cette région wallonne dont l'économie est tellement malade qu'elle condamne, à terme, sa population.

Les rapporteurs de ce matin en ont administré la preuve, chacun à leur manière : la conjoncture que nous abordons, en matière de transferts sociaux, est sans précédent. Sans reprendre les conclusions de Jean-Claude Roucloux à propos de l'évolution liégeoise, je constate qu'elle se fait à rebours de ce dont l'historien est le témoin dans le passé :

- . désindustrialisation au lieu d'essor et de diversification des entreprises;
- . vieillissement et recul relatif au lieu des structures équilibrées et de l'expansion qui s'affirmaient au moment de la mise en place de l'ambitieux édifice de notre Sécurité Sociale;
- . afflux et ségrégation des étrangers, au lieu du brassage et de l'assimilation que l'on avait réussis avant 1945.

Or, en ce moment où les diagnostics des démographes sont plus nécessaires que jamais, les autorités de ce pays pratiquent la politique de l'autruche. Un ministre de la Communauté française asphyxie le Centre d'Etudes de la Population et de la Famille, tandis que l'Université de Louvain fusionne dans la masse indistincte de ses Sciences Sociales un Département de Démographie qui depuis près de 20 ans avait fait preuve d'autant de dynamisme que d'originalité. Faut-il souligner un contraste significatif ? Du côté néerlandophone, si la situation n'a rien de paradisiaque, on a su se garder d'une pareille régression ! On devine l'amertume des étudiants, des jeunes chercheurs, des diplômés qui, en dépit de leur compétence, ne connaîtront que le chômage ou les fourches caudines du recyclage. Il serait vain de s'en prendre aux politiciens : ils sont insubmersibles. Il serait trop facile de stigmatiser tel ou tel savant qui s'en lave les mains : la trahison des clercs est de tous les pays.

En historien, je m'efforcerai plutôt de scruter l'évolution à très long terme, ensuite, au cours de la discussion et avec votre aide, de remonter aux causes.

Il ne s'agit pas de refaire, même à grandes enjambées, une histoire de la démographie mais, dans le cadre liégeois, de distinguer trois étapes dans les rapports entre des savoirs de plus en plus scientifiques d'une part, des pouvoirs de plus en plus dirigistes (on aurait dit, au XVIII<sup>e</sup> siècle : despotiques) d'autre part. La première période se déroule dans l'enthousiasme conquérant des Lumières (1774-1846); la deuxième (1846-1945) voit l'Université et l'Administration camper chacune sur leurs positions; la nôtre, depuis la deuxième guerre mondiale, est le témoin de malentendus qui, par delà le ron-ron des discours officiels, minent les fondements d'un enseignement qui aurait l'ambition de coller à l'actualité scientifique.

## 1. L'AGE DE LA FOI AU PROGRES

A Liège, les Lumières se propagent durant le demi-siècle qui précède la révolution patriotique de 1789; ensuite et durant un demi-siècle, elles continuent à imprégner l'administration, les écoles, une opinion publique qui exprime, bien entendu, l'idéologie d'une minorité instruite, à savoir, la bourgeoisie censitaire. Sous l'Ancien Régime, c'est un préposé des Etats, spécialiste des questions douanières, bourgmestre de Liège et amateur de gravures, Jacques de Heusy, qui est le premier à prendre conscience de l'inéluctable liaison qui oblige à traiter de front la crise économique (étouffement de la sidérurgie liégeoise), le malaise social (paupérisation) et l'anémie démographique. Les analogies avec l'actualité, telle que nous la vivons à Liège en 1983, sont plus superficielles que profondes. Le mot "démographie" n'est évidemment pas prononcé. L'outillage mental du XVIII<sup>e</sup> siècle ne permet pas encore de s'élever au "principe" (comme le fera Malthus en 1797), c'est-à-dire à une conception d'ensemble qui affirme la cohérence dynamique des diverses variables dont l'entrée en jeu renouvelle toute population. Jacques de Heusy note, avec perspicacité, que les naissances qui se succèdent rapidement après le mariage exposent les jeunes ménages ouvriers au risque de sombrer dans la misère. Mais il se garde bien de freiner "la fécondité si désirable et si désirée, cette ancienne bénédiction du ciel toujours répandue à pleine main sur cette classe de citoyens". Partant d'un constat pré-malthusien, de Heusy n'en reste pas moins populationniste.

De même, il déplore le *brain drain* à la suite duquel on rencontre artistes et techniciens liégeois "dans les quatre parties du monde", en raison du chômage structurel qui affecte nos manufactures. Mais il n'en reste pas moins partisan des recettes protectionnistes qui paralysent précisément les industries d'un aussi petit pays que le nôtre.

Autre différence par rapport à notre temps : l'optimisme. La croyance au progrès sous-tend tous les affrontements que suscitent les Lumières. Quelques-uns des remèdes que préconise Heusy - la mise en culture des landes campinoises et ardennaises, la création d'une académie pour faire germer des vocations d'artistes - sont d'une naïveté qui ferait sourire nos contemporains, pour qui la sinistrose se porte mieux que l'enthousiasme. La fidélité aux convictions progressistes exigeait alors du courage : Heusy dénonça ce qu'avait de cruel et d'inopérant le pseudo-remède qui consistait à enfermer chômeurs et mendiants dans une maison de force. Il encourait ainsi la disgrâce de son prince, Charles-François de Velbruck qui passe cependant, aux yeux des Liégeois, pour un souverain paré de toutes les vertus : tolérance, sensibilité, bienfaisance . . .

Avec les "despotes éclairés" et leurs émules attardés au XIX<sup>e</sup> siècle - Napoléon I<sup>er</sup>, Guillaume I<sup>er</sup> des Pays-Bas - nous atteignons le point névralgique où se nouent les contradictions qui se perpétuent jusqu'à nos jours.

Ce sont des individus isolés qui, par leurs lectures ou leurs voyages, propagent des connaissances révolutionnaires et rêvent d'une société aux antipodes de l'Ancien Régime. Mais, qu'il s'agisse d'instruire, de réformer, ou de tout bouleverser, l'initiative exclusive est dévolue à l'Etat. Le monopole de l'action sociale appartient soit au Prince - invariablement éclairé et bienfaisant - soit à la République dont les lois tendent au bien de peuples libres, égaux et fraternels. Que le discours soit celui de l'adulation courtisane ou du civisme révolutionnaire, il ne met pas en doute l'excellence d'un changement pensé et imposé en haut lieu.

Depuis que la principauté de Liège est découpée en départements, l'épisodique prise de conscience des réalités démographiques fait place à un quadrillage systématique et permanent de tous les citoyens. Dans les villages les plus écartés, l'état civil laïc se substitue aux registres paroissiaux. Le maire doit dresser la liste nominative (avec âges, provenance, professions) de ses administrés. Chaque mois, il envoie le tableau des naissances (par sexe, légitimes et illégitimes), celui des mariages (par âge et état matrimonial antérieur), celui des morts (par âge et par sexe) avec prière de commenter les causes de décès les plus fréquents... A la Préfecture, on dénombre les ouvriers saisonniers, les crimes et morts violentes, les allées et venues des étrangers; on enquête sur les salaires, le chômage, l'emploi des langues, les logements insalubres, l'alimentation...

Bien sûr, pareilles curiosités ne sont pas désintéressées. La guerre permanente incite à cadastrer les revenus des contribuables et à repérer les conscrits nécessaires à la Grande Armée. D'autres mobiles, toutefois, animent l'administration : dépister en temps utile les épidémies, voire même les prévenir par des campagnes de vaccination. Plus moderne encore, le souci de combattre les causes du dépeuplement, comme l'attestent les 16 questions de l'enquête de 1808 "sur les causes des variations de la population". Les réponses font état de la fréquence du célibat et du plein emploi dans l'industrie.

Les historiens d'aujourd'hui reprochent aux fonctionnaires français et à ceux de la Deuxième Division du Ministère de l'Intérieur en particulier, leur mégalomanie, l'absence de vérification, un manque de continuité dans l'exécution. D'où le scepticisme quant à l'exactitude des résultats et un discrédit répandu tant parmi le personnel politique que parmi les savants. De telles critiques valent surtout à l'encontre du rouage central que fut le Bureau de la Statistique. Qu'en fut-il dans les départements et dans celui de l'Ourthe en particulier ? Inutile ici, d'entrer dans le détail des circulaires départementales, des incompréhensions, de l'inertie. La stricte application des filières hiérarchiques empêche un maire de comparer sa situation à celle des voisins, une préfecture d'apprécier ses résultats par rapport à ceux des départements limitrophes. Paris se réserve le monopole de l'interprétation. Sur place et dès la fin du Consulat (1804), on ne daigne plus expliquer aux subalternes la raison d'être des enquêtes, les pièges à éviter. On cesse de consulter les notables, de solliciter les commentaires de ceux que les sociologues naguère appelaient les "témoins privilégiés". Les consignes du secret provoquent les réactions immanquables : méfiance généralisée, aversion des gens les plus compétents.

L'administration française zélée, autoritaire, omniprésente, parvint néanmoins à accumuler des statistiques supérieures, en nombre et en qualité, à ce qui avait été esquissé de-ci de-là sous des princes évêques quasi impuissants. De la sorte, elle atteignit ses objectifs : mobiliser des recrues, lever l'impôt, maintenir l'ordre. Dès l'origine, la connaissance sinon la science de la population est donc utilitaire. Les grands *Mémoires statistiques* des préfets de l'Empire, là où ils furent achevés et publiés, restent descriptifs. Leur exploitation à des fins scientifiques ne débutera qu'au XXe siècle.

Le régime hollando-belge (1814-1830) et la Belgique indépendante se gardent bien de renoncer à la position de force conquise par l'Administration durant l'annexion française : état civil, listes nominatives, enquêtes à l'échelon national sont maintenus. On corrige les

erreurs les plus patentes (populations de certaines villes intentionnellement majorées, par exemple); on s'intéresse davantage à la production industrielle, à la montée du paupérisme, à la "statistique morale" (délinquance, activité des tribunaux, mouvement des prisons).

Plus riches de promesse pour l'avenir, l'effort en faveur de l'enseignement. Les écoles primaires doivent accueillir gratuitement des enfants pauvres; les lycées (rebaptisés athénées) ne retentissent plus des appels du clairon et des lectures de bulletins de victoire. Ils entendent former à d'autres carrières que celles des armes sans, pour autant, en revenir à des programmes exclusivement littéraires dont les mathématiques seraient absentes. L'Académie rouvre ses portes. Quatre universités sont fondées ou restaurées. A Liège, on y enseigne l'économie politique, ce qui est une innovation, du moins dans les pays de langue française.

Un tel climat est propice à l'éclosion de vocations de statisticiens, de sociologues avant la lettre, de démographes. La carrière d'Adolphe Quetelet s'impose ici par ce qu'elle a d'exemplaire. Elle n'a cependant rien d'unique. Qu'il suffise de citer quelques-uns de ses collègues et émules : Heuschling, Smits, le baron de Keverberg, Ducpétiaux, Vandermaelen . . .

D'une activité débordante, d'une foule de démarches et de publications, bornons-nous à dégager quelques traits qui campent une génération, celle qui fit de la première moitié du XIXe siècle, l'âge d'or de la statistique.

- Savants et fonctionnaires ne sont point des spécialistes. La formation mathématique de Quetelet lui fit ressentir la nécessité de procéder à des mesures rigoureuses, même après qu'il eût quitté le domaine des "sciences exactes" et se passionna pour une *Physique sociale*. Son intérêt pour la météorologie l'obligea à se fonder sur des observations comparables. Les mêmes impératifs s'imposèrent dès qu'il aborda la saisonnalité des naissances, la nuptialité, le suicide. D'où ses voyages, son réseau de correspondants à travers l'Europe et finalement la mise sur pied de congrès internationaux. Le XVIIIe siècle était spontanément cosmopolite; le XIXe le fut par conviction.
- Chez Quetelet (comme chez ses contemporains), l'homme de science fait bon ménage avec l'homme d'action. Bien en cour durant le régime hollando-belge, il se vit confier par Léopold Ier, l'instruction des neveux du nouveau souverain. Il obtient de Liedts, un de ses anciens élèves devenu ministre de l'Intérieur, de substantielles rectifications dans les évaluations de la population des provinces. Le recensement de 1846 est, en quelque sorte, son oeuvre et il inaugure la pratique des recensements décennaux qui portent à la fois sur la population, l'agriculture et l'industrie et, dans le cadre communal, celle des registres de la population, tenus à jour en permanence. Un aussi vaste projet aurait échoué devant l'hostilité générale si Quetelet n'en avait au préalable démontré le caractère réalisable en travaillant personnellement aux deux véritables *micro-census* que sont les recensements de Bruxelles (1842) et de Molenbeek (1845).
- Le secrétaire perpétuel de l'Académie comblé d'honneurs et de notoriété n'a jamais dédaigné la vulgarisation. Il tenait à ce que le compte rendu des discussions savantes fut publié endéans huit jours. Il milita dans la "Société belge pour la propagation de l'instruction de la morale". Dès l'année 1826, il divulguait dans la *Correspondance mathématique*, puis dans les *Recherches sur la population* (. . .) *les prisons, les dépôts de mendicité*, les tableaux dressés par le ministre de l'Intérieur. Avec lui, c'en est fini du secret statistique hérité des monarchies absolues.

- Quetelet et ses contemporains ont brisé le monopole de l'initiative gouvernementale. L'Académie suscite des enquêtes, diffuse ses mémoires. Tandis que le Ministre consulte une Commission Centrale de Statistique (instaurée par Arrêté Royal du 16 mars 1841) qui réussit, du moins dans un premier temps, à coordonner les statistiques administratives.

A l'instar de la Commission Centrale, des commissions provinciales (1843), réunissent fonctionnaires, mandataires publics et savants. Ils sont chargés de travaux préparatoires aux enquêtes générales. On reconnaît les préoccupations de comparabilité et d'uniformité. Une demi-douzaine de pays adoptèrent presque tel quel le modèle belge. A Liège, en l'occurrence, on rencontre : un inspecteur des Mines, un inspecteur des Eaux et Forêts, un colonel, un médecin, un membre de la Chambre de Commerce, un académicien, six professeurs (dont 5 à l'Université de l'Etat).

En apparence, celui-ci consacre une formule équilibrée et souple, inscrite dans la tradition des Lumières : harmonie entre citoyens éclairés et gouvernants oeuvrant au bien-être général.

## 2. GRANDS MAITRES ET SERVITEURS ANONYMES

Pendant un siècle environ - de 1846 au lendemain de la seconde guerre mondiale - la Belgique dispose des atouts nécessaires à l'efflorescence de notre discipline. Sous l'impulsion de Quetelet, la technique du recensement ne cesse de se perfectionner, du moins jusque vers 1910. Sans doute les sarcasmes n'épargnent-ils pas le père fondateur, et le *Messenger de Gand* - nul n'est prophète en son pays ! - ironise sur "la monomanie de Monsieur Quetelet pour les moyennes". De même, il n'est pas de recensement qui ne provoque une levée de boucliers contre la moderne "Inquisition". Contre vents et marées, la Commission Centrale de Statistique, l'Office National de Statistique, et, jusqu'à nos jours, l'Institut National de Statistique n'ont cessé de détailler la publication des recensements et d'activer la périodicité de leurs bulletins. Les démographes ne cessent d'y puiser. Ce qu'ils négligent trop souvent, ce sont les statistiques publiées annuellement par les provinces et, de manière plus épisodique, par les grandes villes. On ignore qui en prit l'initiative; les auteurs sont restés anonymes. Sans doute, les relevés annuels démographiques sensu stricto (naissances, y compris mort-nés et illégitimes, décès, entrées et sorties par communes) pourraient se reconstituer par ailleurs. Par contre, les archives de l'Etat sont avares de précisions locales en ce qui concerne les étapes de l'industrialisation (nombre de machines à vapeur, concessions de mines), les indices du niveau social (épargne, indigence, vagabondage), le niveau d'instruction, la santé publique (aliénés, soins aux nourrissons, équipement hospitalier et médical, hygiène, alimentation, victimes des épidémies). Ces variables et bien d'autres, tout aussi indispensables à la compréhension de la transition démographique, on les trouve en masse, avant 1914. Elles se raréfient durant l'entre-deux-guerres. Entretemps, les commissions provinciales se sont assoupies.

Un fossé s'est creusé entre les rouages administratifs producteurs de statistiques d'une part, la clientèle des utilisateurs d'autre part.

Le relais n'a pas été pris par l'Université qui, dès avant la deuxième guerre mondiale, continue cependant à étendre et à diversifier ses programmes. A Liège, la démographie en est absente, du moins si l'on s'en tient à l'intitulé des cours. On sait combien il est trompeur de reconstituer une histoire de l'enseignement en se fondant sur les attributions officielles des professeurs; notes de cours, livres et articles nous mettent sur la voie d'une analyse du contenu autrement pénétrante.

Trois grandes figures professorales illustrent le XIXe siècle liégeois dans le domaine des sciences sociales :

- . Emile de Laveleye, brillant, paradoxal, réfractaire à l'embrigadement doctrinal;
- . Ernest Mahaim dont les premiers travaux (sur les *Habitations ouvrières* (1897-1908), sur les *Abonnements ouvriers* (. . .) et *leurs effets sociaux* (1910) attestent la perspicacité sociologique;
- . Armand Julin (1865-1953) spécialiste des recensements industriels, de l'index, du chômage et dont la monographie sur les armuriers est un modèle du genre.

Par leurs travaux respectifs sur les doctrines libérales, la mobilité de la main-d'oeuvre, les ménages ouvriers, ils ont effleuré le domaine démographique; ils ne l'ont jamais traité *ex professo*. Si Armand Julin s'en est occupé, c'est à l'extrême fin de sa carrière. Tous trois avaient une renommée internationale; aucun cependant n'a fait école, n'a créé un institut ou un centre de recherches susceptible de prolonger son action.

En somme, la démographie pâtit de l'individualisme qui marque alors le monde universitaire. A Liège, de surcroît, l'économie et les sciences sociales vivent dans le sillage d'une Faculté de Droit : l'esprit normatif y privilégie l'étude des doctrines au détriment de la statistique et de ses raisonnements probabilistes. Il y a moins de cinquante ans, il n'était pas question de variance, de corrélation, de machines à calculer . . .

Par ailleurs, ce n'est pas par hasard que la plus remarquable innovation de l'époque, le FNRS, s'assigne pour but de venir en aide à des chercheurs et non à des Laboratoires ou des Séminaires; encore moins à des établissements scientifiques ou à des administrations non universitaires. Le discours du Roi Albert (prononcé à Seraing le 1er octobre 1927 et qui est à l'origine du FNRS) dénonce l'euphorie qui anesthésiait les milieux universitaires : "Il y a, en Belgique, une véritable crise des institutions scientifiques et des laboratoires. Le public ne comprend pas assez, chez nous, que la science pure est la condition indispensable de la science appliquée et que le sort des nations qui négligeront la science et les savants, est marqué par la décadence".

La crise des années 1930-1936, la seconde guerre mondiale n'empêchèrent pas la patiente et féconde action du FNRS. Mais elles détournèrent les gouvernants d'une véritable politique scientifique.

### 3. LES "TRENTE GLORIEUSES", 1945-1974

Inutile de revenir sur la prospérité économique des années qui ont précédé la première flambée des prix du pétrole, sinon pour introduire quelques nuances lorsqu'il s'agit de la région liégeoise. On ne doit pas y dissimuler l'appauvrissement du tissu industriel (fermetures des charbonnages, disparition d'une foule de PME, absence de diversification, infrastructure construite à contre-temps), le vieillissement démographique et quantité d'autres symptômes inquiétants qui furent, en leur temps, dénoncés par le Conseil Economique Wallon ou le Grand Liège.

Dans le domaine social, la hausse générale du niveau de vie, la mise en place de la Sécurité Sociale ont pu accrédi-ter l'illusion que le *Welfare State* était à portée de main. C'était oublier le Quart Monde, les immigrés, l'inadaptation scolaire, la ségrégation des vieillards, les "maladies de la civilisation" . . . On en arrive au paradoxe aperçu par tant d'essayistes, romanciers, cinéastes et autres moralistes occasionnels : la période de notre histoire où le progrès matériel fut le plus accéléré fut vécue dans une ambiance de



morosité voire de dénigrement. Crise de confiance ou symptôme de désagrégation sociale ? Ce n'est pas à un historien de jouer les Cassandre. Notons au passage les distorsions entre :

- la périodisation des cycles, telle que la fixent les spécialistes de la macro-économie, et
- la conjoncture sociale telle qu'elle est ressentie à l'échelle d'un petit pays comme la Wallonie.

En plein milieu d'une apparente prospérité, suscité~~d~~ par un organisme privé, survint le *Rapport Sauvy* (1962). Ce n'est pas le moment d'en peser, une fois de plus, l'originalité et les faiblesses. Il provoqua, certes, quelques remous. Il contribua, entre autres, à mettre sur pied un *Centre d'Etude de la Population et de la Famille*, significativement distinct de l'Institut National de Statistique mais infiniment moins étoffé que l'INED.

Ce qui aurait dû être un grand coup de semonce fut sereinement ignoré par les états-majors des partis et, a fortiori, par les militants, les intellectuels, la presse. Pareille indifférence aurait dû faire réfléchir les démographes. A leur décharge, il faut convenir qu'ils n'étaient alors qu'une poignée, peu organisés, éprouvant mille difficultés à faire reconnaître, dans l'Université, un statut à leur discipline.

Le fait est que les universitaires sont restés à l'écart. Si je m'en tiens à Liège et à quelques grands disparus, je constate que les professeurs les plus partisans de faire place à l'enseignement de la démographie n'étaient pas démographes eux-mêmes : Pol Lambert, économiste; Marcel Florquin, biochimiste; Omer Tulippe, géographe; René Clemens, juriste et sociologue; Paul Harsin, avant tout historien. Tous ont séjourné à l'étranger et en sont revenus bien résolus à maintenir leur Université au niveau de ce qui se faisait de mieux en Europe. Contrairement aux savants individualistes du siècle passé, ils ont eu à coeur de former, sinon un Institut ayant pignon sur rue, du moins des disciples. Ils l'ont fait en luttant, parfois âprement, mais en acceptant les différences de génération et en accordant leur confiance aux jeunes, ce qui est la plus sûre manière de faire prévaloir l'innovation sur la tradition.

#### 4. EN GUISE DE BILAN

Sommes-nous si loin du Siècle des Lumières ? La réponse doit être nuancée.

Pris globalement, le "grand bond en avant" des connaissances démographiques depuis la fin du deuxième conflit mondial résulte d'une somme de performances individuelles et collectives, d'une bonne adaptation des institutions à l'environnement scientifique. Ceci est le côté positif.

Côté négatif, nous avons appris à nos dépens que le Progrès n'a rien de continu. Il n'est inscrit ni dans le sens de l'Histoire ni dans la vitesse acquise lors d'on ne sait trop quelle accélération des événements ou des informations . . .

Plus naïvement encore, nous avons continué à croire au "despote éclairé" ou au ministre (à défaut de Prince) bienfaisant. Dans notre démocratie enrayée, aucun mandataire public ne peut s'offrir le luxe de prendre ses électeurs à rebrousse-poil. Si un courant d'opinion imagine qu'un recensement coûte trop cher, ou que les sciences humaines ne servent à rien, aucun groupuscule de spécialistes ne "fera le poids". Les militants de l'obscurantisme sont dans les partis, les ministères, la haute administration. Ce sont parfois des universitaires qui gardent rancune à un enseignement mal adapté et produisant ses diplômés comme des autos sur une chaîne de montage. A ce moment, le professeur

que je suis, se sent interpellé. Mai 68 n'a pas débouché sur une salutaire autocritique de l'institution universitaire : son jargon ésotérique, son refus de se mettre à la portée du commun des mortels, sa revendication d'un statut privilégié, son mépris des contingences budgétaires. Tout cela et quelques autres péchés véniels ont rendu l'Universitaire, et le chercheur en particulier, insupportable aux yeux des administratifs. La fable du pot de terre contre le pot de fer enseigne ce qu'il advient de telles rivalités. Pour ma part, je ne puis me résigner à l'issue fatale d'un conflit par ailleurs mesquin. Dans le passé, nombre d'obstacles ont été franchis en coalisant des intérêts à l'origine hétéroclites.

1. Quetelet, à l'origine modeste publiciste et professeur d'Athénée, a fait le siège des administrations, y a placé ses disciples, a persuadé les fonctionnaires. Après des années d'efforts tenaces, il a fini par généraliser son système de recensement, au demeurant excellent.

Il faut reconstruire les ponts entre l'Administration et l'Université, entre les gestionnaires et les scientifiques. Ceux-ci ont tout intérêt à quitter leur Tour d'Ivoire. Leur travail ne cesse pas d'être rigoureux parce qu'il devient utile. Je me souviens d'une démarche entreprise il y a plus de 15 ans au Ministère de l'Instruction Publique : le fonctionnaire qui reçut notre délégation n'était en mesure ni de préciser le nombre de licenciés en Sciences sociales déjà engagés comme professeurs, ni de risquer la moindre évaluation. L'Etat ne voyait aucun inconvénient à payer des professeurs d'Université qui enseignaient à des boursiers payés par l'Etat un métier qui les condamnerait pendant x années à un chômage indemnisé par l'Etat. L'idée de faire calculer par des démographes, l'effectif des cohortes à scolariser n'était venue à personne. Il en est de même en ce qui concerne le nombre de lits dans les deux hôpitaux construits à Liège et dont le coût continuera à écraser le contribuable, au détriment d'autres investissements plus rentables dans une région exsangue.

Nous ne reviendrons pas sur les richesses documentaires laissées en friche : à ma connaissance, les bulletins de ménage des recensements, les dossiers des mutuelles, du centre de recrutement, des caisses d'allocations familiales sont détruits avant qu'un spécialiste des banques de données ou du jugement sur échantillon ait l'occasion de se prononcer.

Dans chacun de ces cas, le chercheur isolé est mis devant le fait accompli d'une destruction aveugle et présentée comme fatale. Il lui faut s'accommoder des restes et raboter ses objectifs. Un groupe serait mieux en mesure de négocier le sauvetage de ~~leurs~~ matières premières, à savoir les données à collecter.

2. Dans le passé, les démographes n'ont pas éludé les interrogations de leurs contemporains et leur discipline ne s'en est que mieux portée. Les Observations de Graunt sur les *Bills of Mortality* (1662) s'adressaient à des Londoniens décimés par les épidémies. Durant le siècle et demi qui vit s'accomplir ici la transition démographique, les démographes ont été comme fascinés par la baisse de la fécondité. Fécondité et mortalité n'oscillent plus que dans d'étroites limites (2 à 5‰) tandis que joue la loi des rendements décroissants. La mortalité infantile, par exemple, a été réduite à un quinzième de ce qu'elle était il y a cent ans. A supposer même qu'une nouvelle réduction du même ordre soit possible, elle ne se ferait qu'au profit d'un effectif si réduit qu'il n'entraînerait aucun bouleversement de la conjoncture démographique générale.

Les mouvements migratoires en revanche sont d'une ampleur autrement décisive et ils sont d'ailleurs ressentis comme tels par l'opinion publique. Lorsque l'on voudra les replacer dans le contexte plus vaste et plus éclairant de la mobilité sociale, il faudra avoir accès à des sources (police des étrangers, Registre National) étroitement surveillées. Ceci nous ramène à nouveau aux liens à renouer entre la Recherche démographique et les Administrations.

3. Pour piquer au vif l'amour-propre des Liégeois, Jacques de Heusy leur donnait en exemple l'activité des gens de Nancy et de Bruxelles. Quetelet, lui, invoquait Villermé, rencontrait Malthus, mettait sur pied des Congrès Internationaux pour entretenir l'émulation entre pays et faire admettre le principe de la concertation des observations scientifiques, au moment où les états nationaux se montraient le plus jaloux de leurs prérogatives. Quant à la pléiade de professeurs évoqués ci-dessus, ils ont tous contracté une dette de reconnaissance à l'égard de l'étranger et ils font profiter le milieu liégeois du progrès général. Le slogan "amon nos aôtes" n'est que trop démagogique. L'Université n'y échappe pas. Un des effets les plus paralysants de la crise est de la crispier dans un réflexe de repli sur soi, qui est une prime constante en faveur des attitudes conservatrices. Il faut se féliciter de ce que l'UIESP, de par sa seule installation à Liège, soit une invitation permanente à regarder plus loin que la place Saint-Lambert.

Dans le dialogue à instaurer entre démographes et fonctionnaires, les interlocuteurs ne sont pas tous à Bruxelles. Ceux de Namur, future capitale de la Wallonie, réserveront peut-être d'agréables surprises. Le gouvernement provincial et l'administration communale (en dépit de la ruine de ses finances) ne renoncent pas à toute initiative.

Plus les bureaucrates sont nombreux, plus la machine administrative est inerte. Cette incapacité de s'adapter au changement fige dans sa routine ce que l'on pourrait appeler l'infrastructure de l'activité scientifique : archives, bibliothèques, système scolaire tout entier. D'où le rôle critique et la vigilance dévolue à des associations telles que le Grand Liège, des a.s.b.l., des sociétés locales.

De notre longue excursion dans un passé récent, nous retiendrons un leitmotiv : la diversification. Ne pas rester entre spécialistes de la démographie mais renouer avec des interlocuteurs venus d'autres horizons, à commencer par ceux de l'Administration. Aborder d'autres problématiques et renouveler en conséquence la collecte de nos données. En conséquence, aussi, savoir varier le cadre de nos enquêtes : certaines requièrent des comparaisons internationales, d'autres s'adressent à un public local.

Il n'y a pas de changement sans rupture déchirante; le progrès est à ce prix.

## ORIENTATION BIBLIOGRAPHIQUE

Pas un instant, il ne sera question du progrès de la démographie. Le choix d'un cadre étroitement régional nous assigne des objectifs radicalement différents de ceux que l'on peut atteindre en traitant d'un grand pays. Pour mesurer la distance, on lira :

- . Frank W. Notestein, Demography in the United States : a partial account of the development of the field, in *Population and Development Review*, vol. 8, pp. 651-687, New York, 1982.

A propos de la situation liégeoise, cfr :

- . Marianne Kempeneers, Aux origines des statistiques liégeoises : premières recherches sur leur élaboration, an III-1843; mémoire de Licence, Université de Liège, 244 p., Liège, 1976.
- . Etienne Hélin, Il y a deux siècles : un premier diagnostic du malaise de l'économie liégeoise, dans *La vie wallonne*, t. 49, pp. 99-104, Liège, 1974.
- . Idem, Aux origines du raisonnement démographique : la crainte du dépeuplement en 1808, dans *Annales du Cercle Hutois*, t. 29, pp. 99-107, Huy, 1975.
- . Nicole Haesenne-Peremans, La pauvreté dans la région liégeoise à l'aube de la révolution industrielle, pp. 217-255, Liège, 1981, qui précise utilement *La statistique en France à l'époque napoléonienne*, 196p., Paris-Bruxelles, 1981.

Dans le cadre belge :

- . Rashidi Obotela, Les recensements belges au XIXe siècle - Genèse d'une technique administrative et d'une source de démographie historique, thèse, Université de Liège, 379 p., Liège, 1983.
- . Marc Lebrun, Adolphe Quetelet - *L'oeuvre sociologique et démographique* (. . .), 182 p., Bruxelles, 1974.
- . Etienne Hélin, Adolphe Quetelet (1796-1874) et l'organisation des recensements belges, dans *Populatie si Societate*, t. 4, pp. 136-153, Cluj, 1980.

Quant aux politiques, elles sont passées en revue par :

- . Michel Louis Levy, Politiques de population et développement, dans *Population et Sociétés*, n° 173, pp. 1-3, Paris, 1983.
- . Nicolas Brouard, France Meslé et Jacques Vallin, Séminaire sur l'influence des politiques sociales et de santé (. . .), dans *UIESP Bulletin de Liaison*, n° 18, pp. 22-29, Liège, 1983.
- . Nathan Keyfitz, Can knowledge improve forecasts ?, dans *Population and Development Review*, vol. 8, pp. 729-751, New York, 1982.
- . La *Revue nouvelle*, (t. 67, n° 3, Bruxelles, mars 1978) un numéro spécial à *Démographie : la Wallonie condamnée ?* dont on retiendra surtout les articles de André Lambert et Paul-Marie Boulanger et de Bruno Remiche et Joseph Henrotte. Il en est de même pour *Wallonie 79* (n° 5, Namur, 1979) davantage axé sur la simulation des avenir possibles.
- . Le Département de Démographie de l'Université Catholique de Louvain a rédigé un *Etat démographique de la Wallonie et éléments pour une politique de population. Rapport Poliwa*, 412 p., Bruxelles, 1977.
- . Plus récemment : Robert André, *La population de la Wallonie dans la dualité démographique de la Belgique*, chapitre intitulé : Recherches d'une politique pour faire face à la crise démographique wallonne, pp. 137-154, Charleroi-Bruxelles, 1983.



